



PROCÈS VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE DU 23 FÉVRIER 2021

Présents :

Enseignants : Mme Charavel, M Déclas (*Directeur*).

Municipalités : Mme Castel, (*adjointe au Maire de Genay*), M. Deffontaines (*Maire de Vic de Chassenay*).

Représentants des parents d'élèves : Mme Berthelemot (*Vic-de-Chassenay, suppléante*), Mme Vial (*Genay*).

Excusés :

Mme Begey (*D.D.E.N.*), Mme Froidurot (*représentante des parents d'élèves de l'école de Vic-de-Chassenay*), M. Lüdi (*Maire de Millery*), M. Niermont (*I.E.N.*)

ORDRE DU JOUR

- Point sur les effectifs
- Périscolaire
- Bilan des activités et sorties réalisées
- Projets, sorties, manifestations prévues
- La coopérative scolaire
- Entretien, travaux, sécurité
- Questions diverses

M. Déclas ouvre la séance à 17 H 30.

Secrétaire de séance : Mme Laurie CHARAVEL.

POINT SUR LES EFFECTIFS

♦ **Effectifs à la date du conseil**

Deux nouveaux élèves ont été inscrits à l'école de Genay (CE1 et CM1).

Vic-de-Chassenay	15 élèves (3 MS, 6 GS, 6 CP)
Genay	21 élèves (9 CE1, 2 CE2, 8 CM1, 2 CM2)
TOTAL RPI	36 élèves

♦ **Prévisions effectifs année scolaire 2021-2022**

Les mairies et les parents intéressés renouvelleront leur demande de dérogation pour l'accueil d'élèves scolarisés en moyenne section de maternelle (MS). Les prévisions dépendent donc de la réponse qui sera donnée par les services académiques.

Avec accueil des MS <i>(si dérogation à nouveau demandée et accordée)</i>	Sans accueil des MS
- Vic-de-Chassenay : 22 élèves (2 MS, 7 GS, 7 CP, 6 CE1). - Genay : 19 élèves (9 CE2, 2 CM1, 8 CM2). - Total RPI : 41 élèves.	- Vic-de-Chassenay : 20 élèves (7 GS, 7 CP, 6 CE1). - Genay : 19 élèves (9 CE2, 2 CM1, 8 CM2). - Total RPI : 39 élèves.

PERISCOLAIRE

Suite au sondage effectué auprès des parents et concernant la garderie du soir, actuellement « mise en sommeil » par la communauté de communes des terres d'Auxois (CCTA) : *(sur 36 élèves inscrits)*

- **11 enfants** seraient inscrits en garderie du soir **ponctuellement**.
- **2 enfants** seraient inscrits **régulièrement**.

Ces résultats ont été transmis aux services de la CCTA. Les élus Délégués de la Commission Enfance Jeunesse ont pris note de la demande et envisagent différentes possibilités.

Pour rappel : la CCTA doit respecter comme tous les gestionnaires d'accueil une réglementation. Cette réglementation impose à minima 7 enfants pour ouvrir ou ré-ouvrir un accueil collectif de mineurs. Des dérogations peuvent être sollicitées pour un effectif de 5 enfants, mais cet effectif doit être quotidien.

ACTIVITÉS ET SORTIES RÉALISÉES

- **Piscine :** Le cycle piscine des élèves de l'école de Genay est terminé. M.Déclas tient à remercier les parents impliqués dans l'accompagnement des enfants. Sans leur présence, l'activité aurait dû être annulée. Il remercie également l'implication financière des mairies qui couvrent l'intégralité des frais (*transports, entrées et bonnets*).

En cas d'obtention de l'ASSN (*Attestation Scolaire Savoir Nager*), cela figure sur le livret scolaire de l'élève. 11 élèves sur 19 l'ont obtenue.

Les mairies donnent leur accord pour le financement du prochain cycle (*année scolaire 2022-2023*).

- **Noël :** Cette année, la soirée de Noël n'a pas pu être organisée. Les élèves ont tout de même eu le droit, chacun, à un livre offert par les mairies. Le Père Noël est venu faire une apparition dans la cour de l'école de Vic-de-Chassenay. L'équipe enseignante les remercie pour le maintien de cette action.

- **Interventions au sujet de la santé :** Les élèves du RPI ont bénéficié de la venue dans les classes de Mme Chevailler-Marchand, infirmière scolaire.

Vendredi 29/01, les CM1 et CM2 ont eu un moment d'échange et d'informations au sujet de l'adolescence et de la puberté.

Vendredi 05/02, les MS-GS-CP ont été sensibilisés à l'hygiène des mains.

- **Prévention routière :** Dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, deux gendarmes sont venus à l'école de Genay pour sensibiliser les élèves à ce sujet et délivrer, aux CM2, l'attestation de première éducation à la route (APER). Cette action est organisée par l'Association Prévention Routière et financée grâce à la cotisation versée par la mairie de Genay à cette même association.

PROJETS, MANIFESTATIONS ET SORTIES PRÉVUES

- **Randonnée VTT & Savoir Rouler :** Depuis mardi 23 février, tous les élèves de l'école de Genay bénéficient de séances d'EPS quotidiennes ciblées sur la pratique du vélo et en présence de M. Christian Charles (*Conseiller pédagogique en EPS*). Ces séances permettent aux CE2, CM1 et CM2 de commencer leur préparation pour la possible randonnée VTT du mois de juin (*du 7 au 12*).

Pour les CE1, cela permet de parfaire leur pratique et de tester la mise en place du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » (*lancé en 2019 par le gouvernement et amené progressivement à se généraliser*).

- **Sortie CE1 et élèves de Vic-de-Chassenay :** Malgré les difficultés pour se projeter, l'équipe enseignante souhaite permettre aux élèves de Vic-de-Chassenay et aux CE1 de Genay de bénéficier d'une sortie et de diverses activités durant la période de randonnée des CE2,CM1,CM2. Différentes possibilités sont en cours de discussion.

- **Tombola :** En remplacement du loto, une tombola sera organisée. Un inventaire des lots en stock doit être fait.

- **Quinzaine des parents :** En attente d'un contexte sanitaire favorable.

LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La coopérative scolaire compte à ce jour un crédit de **4951,02 €**.

♦ **Dépenses**

- Adhésion à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) : **99,10 €**

- Achat de « SmartGames » pour la classe de Vic-de-Chassenay, en lien avec le projet contes : **53,20 €**

♦ **Recettes**

- Vente de chocolats : 3 784 € de chocolats vendus « en direct » (84 par bons individuels, 6 par internet) et 141.90 € vendus avec livraison à domicile. Bénéfice net pour la coopérative : **941,53 €**.

L'équipe enseignante remercie vivement les parents impliqués dans la vente auprès des habitants des communes.

- Vente de sapins : 34 sapins ont été vendus. Bénéfice net pour la coopérative : **145,05 €**

- Dons à la coopérative : les parents ont été sollicités fin janvier afin de participer librement à la coopérative scolaire. A ce jour, **410 €** ont été reçus (15 familles sur 27). L'équipe enseignante remercie les familles pour leur participation.

ENTRETIEN, TRAVAUX, SÉCURITÉ

♦ **Vic-de-Chassenay**

Rien à signaler.

♦ **Genay**

- Mesure du radon en cours.

- Le portail côté nord étant souvent ouvert, un rappel sera effectué auprès des locataires afin qu'ils s'assurent de bien le laisser fermé.

- Avec les mesures sanitaires actuelles et le froid, M.Déclas note qu'il serait plus confortable pour les enfants que les robinets puissent apporter une eau plus tempérée. La mairie de Genay prend note de la remarque.

QUESTIONS DIVERSES

♦ **Plan bibliothèque**

Les écoles du RPI s'étaient portées candidates, lors de l'année scolaire 2019-2020 au "plan bibliothèque" proposé par le ministère de l'Éducation Nationale et permettant l'achat d'ouvrages afin de constituer ou renouveler les fonds de bibliothèques.

Le dossier présenté en partenariat avec les mairies (qui devaient s'engager à couvrir 10 % de la somme totale) a été validé par les services du rectorat qui se sont également chargés de la commande des livres auprès de la librairie l'Écritoire de Semur-en-Auxois.

Les écoles du RPI ont donc reçus, début décembre, **115 livres** (841,69 €).

♦ **Communication avec le périscolaire & menu**

Mme Vial demande confirmation des coordonnées inscrites sur le carnet de cantine pour toutes demandes d'annulation et/ou de modification des inscriptions. Le souhait de pouvoir consulter les menus a également été évoqué. La demande a été transmise aux services de la CCTA.

Réponse : contacter prioritairement Morgane Holuigue (Directrice accueil de loisirs Epoisses)
alsh-epoisses.toutry@ccterres-auxois.fr & Tel : **06.72.31.44.69**

En cas de besoin, le numéro des animatrices présentes sur Genay est **06 33 50 28 87**.

Concernant les menus, ils sont en ligne sur le site internet de la CCTA et envoyés par mail.

M. Déclas lève la séance à 18h45.

Florent Déclas, président du Conseil d'école.



Mme Charavel Laurie, secrétaire de séance.

